CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 30 mai 2023 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'reconnaissant comme calamité agricole la sécheresse de 2022 délimitant son étendue géographique et temporelle et déterminant les conditions d'octroi de l'aide à la réparation', portant le numéro 73.719/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 29 juin 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-DBFXKBECJ-HDHBJQW‡